

AU/31/1.7.1/20240614/67

Objet : Avenant au marché de services pour l'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux

Le Maire de MONTEUX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N° DE/31/541/20201027/02 du 27 octobre 2020 par laquelle le Conseil Municipal de MONTEUX délègue au Maire, pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les décisions sur les matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale AU/31/1.1.3/20220426/41 du 26 avril 2022 relative à la signature du marché public de services ayant pour objet l'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux ;

CONSIDERANT qu'en application du cahier des clauses administratives particulières du marché, ce dernier peut être modifié en cas d'évolution du périmètre du contrat, notamment à l'occasion d'adjonction ou de suppression de bâtiments, quelle qu'en soit la cause ;

CONSIDERANT qu'à ce titre, il était notamment prévu l'intégration des équipements du nouveau poste de police municipale situé à Monteux, 21-23 boulevard de Verdun, dont les travaux ont été réceptionnés le 30 octobre 2023 ;

CONSIDERANT par ailleurs, que dans le cadre des travaux d'extension de la Trésorerie municipale réalisés en 2022, les installations de chauffage existantes ont été neutralisées pour être remplacées par un système de climatisation réversible, dont la maintenance est prise en charge par la direction générale des finances publiques ;

CONSIDERANT que le titulaire du marché d'exploitation a donc reçu notification de leur retrait du périmètre du marché par ordre de service, et que cette modification doit être maintenant actée par voie d'avenant ;

VU le code de la commande publique, notamment ses articles R2194-1 et R2194-8,

DECIDE

Article 1 : De signer l'avenant n° 1 au marché public n° 2022S5363707 conclu avec la SAS VEOLIA ENERGIE FRANCE (75008 Paris), dont l'objet est :

- l'adjonction du nouveau poste de police municipale situé à Monteux, 21-23 boulevard de Verdun, dans le périmètre du contrat ;
- le retrait du périmètre du contrat, du bâtiment situé à Monteux, 7 rue Stendhal, occupé par les services de la direction générale des finances publiques (désigné sous l'appellation « Perception » dans le contrat).

Article 2 : L'incidence financière de l'avenant est la suivante :

| N° | Affaire | Prestations de services P2 HT | Garantie totale P3 HT | Total HT |
|----|-------------------|-------------------------------|-----------------------|------------|
| 41 | Police municipale | + 589,00 € | + 257,00 € | + 846,00 € |
| 21 | Perception | - 490,00 € | - 301,53 € | - 791,53 € |
| | Total HT | + 99,00 € | - 44,53 € | 54,47 € |

- l'adjonction du poste de police municipale représente une augmentation de 2,02% du montant annuel initial du marché (P2 + P3) en prix de base ;
- la suppression du bâtiment « perception » représente une diminution de 1,89% du montant annuel initial du marché (P2 + P3) en prix de base ;
- l'avenant se traduit donc par une augmentation de 0,13% du montant annuel initial du marché (P2 + P3) en prix de base.

Article 3 : L'exécution des prestations de « garantie totale P3 » pour le poste de police municipale débutant à compter de la fin du délai de garantie de parfait achèvement des ouvrages, soit le 31 octobre 2024, le nouveau montant HT du marché public, en prix de base, s'élève à :

- Jusqu'au 30/10/2024 :

| | | |
|----------------|---|-----------------|
| Prestations P2 | : | 25 679,00 euros |
| Prestations P3 | : | 15 954,27 euros |
| Total | : | 41 633,27 euros |

- A compter du 31/10/2024 :

| | | |
|----------------|---|-----------------|
| Prestations P2 | : | 25 679,00 euros |
| Prestations P3 | : | 16 211,27 euros |
| Total | : | 41 890,27 euros |

Article 4 : Les crédits nécessaires au règlement de ces prestations sont inscrits au budget de la Commune

MONTEUX, le 14 juin 2024

Christian GROS



Maire de MONTEUX

Acte Exécutoire :

Envoyé le : 18/06/2024

Publié le : 18/06/2024